

Avant d'étudier aux cycles supérieurs...

Entreprendre des études aux cycles supérieurs, que ce soit à la maîtrise ou, à plus forte raison, au doctorat représente un engagement important qui exige à la fois temps, efforts et planification financière. Davantage que lors des études de premier cycle, quand on étudie à un cycle supérieur, il faut organiser l'ensemble de ses différentes sphères d'activités (vie sociale, vie familiale, vie professionnelle, loisirs, sports) selon les impératifs de son projet de recherche. Pour faire de cette entreprise une expérience stimulante et déterminante (et non une fuite en avant), il est utile d'engager une réflexion préparatoire afin de bien savoir ce que ce projet exigera et de soi et de son entourage.

Avant de s'engager dans un projet d'études à long terme

- Avant même de préciser l'orientation du projet de recherche, il faut clarifier les motivations qui vous poussent vers ce type d'études, par exemple bien connaître :
 - la nature de vos motivations (exigences professionnelles, réalisation personnelle, intérêt pour le monde universitaire, etc.) : pourquoi vous engagez-vous dans cette voie plutôt qu'une autre? Quelles sont vos attentes? Avez-vous l'intention de l'intégrer dans un plan de carrière, un projet de vie? Une fois votre diplôme en poche, que comptez-vous en faire?
 - votre degré de motivation en regard d'un projet d'études à long terme : compte tenu des vos expériences antérieures : combien de temps êtes-vous capable de mener un projet?
 - votre intérêt pour la discipline ou le champ choisi : est-ce un intérêt durable? Est-il rationnel? Essentiel ou secondaire? (par exemple : aimer les enfants pour étudier en sciences de l'éducation ou aimer la mer, la voile ou la plongée pour étudier en océanographie sont des conditions aidantes mais pas suffisantes). les débouchés : quelles sont les perspectives d'emploi offertes par le type de diplôme auquel vous allez consacrer au minimum entre deux et cinq ans de votre vie? Les retombées attendues sont-elles proportionnelles aux efforts qu'il vous faudra déployer? Ces débouchés vous permettront-ils de mener le type de vie auquel vous aspirez? Par exemple, si vous rêvez d'être millionnaire à 40 ans, la carrière universitaire n'est pas la voie la plus directe; en revanche, même si le chemin est semé d'embûches, celle-ci vous offre la possibilité de travailler dans votre domaine et d'en devenir un des experts. À vous de choisir et d'obtenir le type de satisfaction que vous recherchez.

- Il faut aussi évaluer la faisabilité du projet, c'est-à-dire évaluer :
 - ses répercussions sur les autres sphères de la vie (carrière, famille, loisirs);
 - votre situation financière ou professionnelle (il faudra peut-être abandonner un travail exténuant, reporter des projets);
 - les possibilités de financement (bourses d'études, travail d'assistant de recherche, charges de cours).

- Comme un projet de recherche à la maîtrise ou au doctorat exige certaines aptitudes intellectuelles, vous devez aussi évaluer vos capacités à :
 - faire preuve d'un esprit critique et d'un esprit de synthèse;
 - communiquer de l'information scientifique de façon efficace;
 - mener un travail de recherche bibliographique exhaustif;
 - développer et communiquer des idées originales;
 - manifester une rigueur scientifique dans l'élaboration de vos travaux;
 - rédiger et présenter vos résultats selon les normes : en plus de contribuer à l'avancement de la connaissance, la rédaction et la révision du mémoire ou de la thèse attestent aussi un savoir-faire qui sera transférable et apprécié sur le marché du travail, ne négligez pas cette partie de votre apprentissage et surtout évitez de la déléguer à un tiers. Apprenez dès le départ les techniques informationnelles et communicationnelles qui vous serviront tout au long de votre parcours. Consultez par exemple le tutoriel *InfoSphère*¹ et les logiciels de stockage de données disponibles à la bibliothèque comme EndNote ou ProCite : vous récupérerez grandement à la fin de votre travail le temps que vous aurez investi dans l'apprentissage de leur utilisation.

- La plupart des étudiants s'engageant dans des études de deuxième cycle le font habituellement dans le prolongement de leurs études de premier cycle. Toutefois, si ce n'est pas le cas, il ne faut pas hésiter à rencontrer les directeurs des différents programmes qui se feront un plaisir de vous donner l'information nécessaire pour vous aider à choisir de façon éclairée le domaine d'études approprié. Il existe parfois plusieurs orientations à l'intérieur d'un même programme : choisissez celui qui correspond le mieux à votre intérêt et à vos motivations.

¹ Service des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal, *InfoSphère*, [en ligne], version 2 mise à jour le 2007-08-30, [<http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/index.html>], (consulté le 15 janvier 2008).

- ❑ Bien qu'il ne soit pas toujours primordial d'avoir circonscrit parfaitement votre sujet avant de vous engager dans la recherche (vous étudiez pour apprendre à le faire!), en avoir une idée relativement claire dès le début permet de mieux planifier votre projet. Demandez à assister à une présentation des domaines de recherche des professeurs du département ou, à défaut, allez les consulter sur le Web et prenez rendez-vous : cela vous aidera à donner une orientation à votre intérêt naturel ou à l'infléchir en fonction des projets de recherche en cours. Sachez qu'il est en effet préférable de pouvoir inscrire votre sujet dans un projet en cours : en participant directement à sa recherche, vous bénéficiez plus aisément de l'intérêt et du soutien de votre directeur.
- ❑ Ce sera aussi en ce sens, entre autres, que vous choisirez votre directeur de recherche ou que vous serez choisi par lui. Comme pour tout ce qui précède, ce choix doit aussi se faire de façon éclairée.

Choix du directeur ou de la directrice

La relation de direction est un élément majeur dans le cadre des études supérieures et peut être une raison importante de la réussite ou de l'échec de votre projet. Vous devez tenir compte de plusieurs critères :

- les domaines de spécialisation du professeur;
- son type de personnalité;
- ses méthodes de travail;
- sa disponibilité (à évaluer d'après le nombre d'étudiants qu'il dirige déjà);
- son expérience professionnelle et en direction de recherche;
- la possibilité qu'il a de vous intégrer à un groupe de recherche;
- son intérêt pour votre projet de recherche.

Il s'agit alors de bien se renseigner, non seulement auprès du responsable du comité de programme, mais aussi auprès d'étudiants que le professeur dirige déjà, et de rencontrer le professeur en question. L'idéal serait que le directeur de recherche choisi remplisse un maximum de critères (ne pas choisir un directeur seulement parce que l'on s'entend bien avec lui par exemple : encore une fois, c'est une condition nécessaire, mais pas suffisante); évitez à tout prix d'avoir à changer de directeur ou de directrice.

Pour s'assurer d'avoir le meilleur encadrement possible ou bénéficier d'une double diplomation, reconnue au Québec et ailleurs selon les ententes inter-institutionnelles (on parle alors généralement de **cotutelle**), consulter au préalable le responsable du programme ou les professionnels du décanat des études de cycles supérieurs et de la recherche. Selon le cas, vous pouvez aussi opter pour une **codirection**, soit dans la même institution, soit dans

deux institutions différentes, mais ce choix se fait en général en accord avec votre directeur ou votre directrice. La règle générale à observer avant tout est de ménager les susceptibilités.

La direction de recherche

Comme la relation de direction sera au cœur du déroulement de votre projet de recherche, il est utile de bien connaître vos droits et vos responsabilités et ceux de votre directeur ou de votre directrice dès le début des études dans le but de contribuer au développement d'une relation de confiance réciproque.

1. Responsabilités du directeur ou de la directrice

Un bon directeur de recherche

- vérifie votre perception de la nature et des exigences d'un projet de recherche à la maîtrise ou au doctorat ou fait les ajustements nécessaires (comme il s'agit la plupart du temps de recherche subventionnée, c'est un engagement social qui implique le respect de certaines règles d'éthique);
- n'accepte pas n'importe quel projet;
- vous informe des possibilités de financement et vous encadre dans vos démarches;
- agit comme mentor et vous guide dans votre formation, vos lectures et dans la construction ou la mise sur pied de votre projet de recherche;
- établit avec vous un calendrier et un cadre de fonctionnement;
- vous propose une disponibilité de temps et des rétroactions critiques constructives;
- exige des rapports d'étape;
- respecte votre propriété intellectuelle;
- vous propose des possibilités de diffusion de vos recherches, sachez les saisir au bon moment (il ne peut tout faire à votre place);
- vous incite à penser à «l'après»: demandes de bourses postdoctorales, stages, insertion dans divers réseaux, etc.

2. Responsabilités de l'étudiant

Un bon étudiant aux cycles supérieurs

- a souvent plus que la moyenne requise;

- fait de son projet d'étude une priorité;
- a le sens du défi, de l'initiative et de l'organisation;
- est curieux (de son domaine, de ce qui s'y rapporte et de tout ce qui lui permet d'y accéder);
- a conscience de ses compétences et de ses limites;
- sait qu'il entre en compétition et qu'il devra faire bonne figure pour obtenir les bourses qui lui permettront d'étudier dans de bonnes conditions;
- a conscience de la chance qu'il a de travailler dans son domaine de prédilection avec des spécialistes;
- ne devrait pas se considérer comme un «employé» salarié et compter ses heures;
- fait preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative dans ses études (se tient au courant de ce qui se fait dans son domaine, tient compte des avancées technologiques et expérimente de nouvelles méthodes);
- sait trouver un équilibre entre le respect qu'il doit à son directeur ou à sa directrice de recherche et sa conception de la relève qu'il représente potentiellement;
- sait faire part de ses besoins à son directeur ou à sa directrice de recherche;
- respecte les échéanciers que lui propose son directeur ou toute autre instance (penser aux demandes de bourses, aux colloques, aux publications, etc.);
- informe son directeur ou sa directrice en cas d'absence prolongée ou de toute autre situation ayant un effet direct sur ses études;
- informe son directeur ou sa directrice de l'évolution de sa recherche;
- sait prendre des risques calculés en exposant les fruits de ses travaux en participant à des concours, des colloques, des événements spécifiques, etc.;
- s'informe de ce que font ses collègues pour autant que possible se constituer un réseau;
- tient son CV à jour, respecte ses engagements et sait refuser ce qui risque de le retarder;
- voit loin et sait faire des choix parfois déchirants, par exemple refuser un emploi temporaire alléchant plutôt que renoncer à une bourse prestigieuse;

- réfléchit avant de succomber à la tentation d'une année sabbatique après son diplôme : ne pas perdre de vue qu'un diplôme se dévalorise vite s'il n'est pas assorti d'une expertise professionnelle.

En résumé

Entreprendre des études aux cycles supérieurs est le premier pas vers une aventure stimulante et déterminante et mérite de ce fait d'être un choix éclairé. Il ne faut pas hésiter à rechercher toute l'information disponible et à discuter avec les personnes susceptibles de guider ce choix. Bien connaître les droits et responsabilités de votre directeur de recherche et les vôtres s'avérera aussi essentiel pour la réussite d'un tel projet d'étude et de vie.

Sources

- ✓ Ana Lucia ARAUJO, *Éléments à considérer lors du choix de la personne qui assurera la direction d'un mémoire ou d'une thèse*, Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures inc., Université Laval, 10 p.
- ✓ Sonia MORIN, vice-rectorat aux études supérieures, Université de Sherbrooke, *Études supérieures recherche. Guide étudiant*, Université de Sherbrooke, [En ligne], mise à jour août 2006,
[http://www.usherbrooke.ca/etudes_superieures/guide_es/guideetudiantrecherche.pdf]
(consulté le 20 décembre 2007).
- ✓ Annick ROBERTSON et Sylvain TURGEON, *Avant de se lancer. Petit guide à l'usage des étudiants nouvellement inscrits à un programme de maîtrise à l'UQAC*, Université du Québec à Chicoutimi, [En ligne],
[http://www.uqac.ca/recherche/boite_a_outils_etudiants/avant_lancer/avant_de_se_lancer.pdf] (consulté le 20 décembre 2007).